



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

EDITO

A l'occasion de la nouvelle année, Théodore HAORAU, le Président de la CRES, le Conseil d'administration et son équipe vous adressent leurs meilleurs vœux solidaires pour l'année 2007.

**MERCI DE FAIRE VIVRE
CETTE LETTRE ET DE
NOUS PROPOSER DES
ARTICLES**



02.62.21.50.60

Le club de loisirs et d'entraide de la Réunion -C.L.E.R-

En 1993, un patient du service de rééducation fonctionnelle de l'hôpital du Tampon a voulu rendre plus agréable le quotidien des patients et des usagers de l'hôpital. De là est né le CLUB DE LOISIRS ET D'ENTRAIDE DE LA REUNION (CLER).

Avec l'aide des membres du personnel et des familles, l'association s'est peu à peu structurée et s'adresse à l'ensemble des personnes en situation de handicap dans tout le secteur Sud de l'île ainsi qu'à leurs proches.

L'association a son siège au cœur de l'hôpital du Tampon mais s'adresse autant aux personnes à l'intérieur de l'établissement qu'aux personnes en situation de handicap à domicile.

Son rôle :

- Aider à l'épanouissement et à l'intégration des personnes à mobilité réduite en mettant en place des activités culturelles et sportives,
- Etre une passerelle pour les personnes confrontées à une situation inattendue et éprouvante (accident, traumatisme ...) qui vient modifier le projet initial de leur vie,
- Apporter un soutien psychologique par le biais de l'écoute, de la parole de réconfort et par le biais des moments d'évasion proposés. Il s'agit avant tout de distraire de la monotonie qu'impose la situation d'une personne à mobilité réduite
- Aider la personne à s'accepter, à se reconsidérer comme un être, différent certes de ce qu'il était avant l'accident mais un être à part entière.

Cette attention portée à la personne lui permet peu à peu de se sentir intégrée parmi les autres, d'où un véritable rôle d'intégration sociale.

Pour remplir au mieux ces missions le CLER, mène différentes actions à des-

tinuation des ses bénéficiaires.

Des activités diverses:

- un lieu de détente et de rencontres avec les autres. Des jeux de société y sont proposés par une animatrice ainsi que la lecture du journal autour d'un café, la télé, la musique....
- Une fois par mois en moyenne des animateurs, souvent aidés de bénévoles, proposent des sorties (journées culturelles, découvertes...). Par exemple, le 27 mai dernier une sortie en parapente a été organisée par l'association, générant même auprès d'un participant tétraplégique ce commentaire : « une fois là haut on voit à quel point on peut tenir à la vie et à quel



point elle est belle ».

- L'association anime également un atelier informatique, permettant une initiation ou un perfectionnement des usagers aux différents logiciels qui équipent les ordinateurs du foyer.
- Enfin, régulièrement l'association organise, pour les personnes porteuses d'un handicap, des séances pour la pratique du basket en fauteuil roulant.

Contact :

Thierry LESQUELIN (Président) :
0692 60 66 98

Marie-Reine ALINCOURT : 0692 01 03 97



LE COIN DU NET

<http://www.www.ccee.re>

Régulièrement mis à jour, ce site met à votre disposition en téléchargement des dossiers de réflexion sur les enjeux essentiels pour la Réunion dans le domaine de la culture, de l'éducation et de l'environnement.

<http://www.social.gouv.fr/>

Retrouvez l'espace action sociale, intégration et parité du ministère de la cohésion sociale.

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION

Dépôt légal Décembre 2006

c/o Maison de l'Economie Sociale
24 rue du Général De Gaulle
97400 SAINT-DENIS

Téléphone
02 62 21 50 60

Télécopie
02 62 21 50 61

Messagerie
contact@cres-reunion.com

Avec la participation de :



Appel à projets de la Fondation de France

La Fondation de France lance un appel à projets "Initiatives solidaires et création d'emplois" pour l'année 2007.

Il vise à soutenir des initiatives solidaires qui permettent de créer des emplois stables et accessibles à des personnes connaissant des difficultés d'accès au marché du travail.

L'objectif est de professionnaliser des personnes éloignées de l'emploi, en leur proposant des postes valorisants qu'elles peuvent occuper durablement, favorisant ainsi une insertion professionnelle durable et de qualité.

Les associations, coopératives, et plus généralement les organismes à but non lucratif ou à gestion désintéressée peuvent répondre à cet appel à projets.

Pour plus de renseignements: <http://www.fdf.org>

FORMATION:

ARIANE FORMATION propose une formation diplômante pour les encadrants techniques d'insertion

ARIANE FORMATION, organisme de formation professionnelle, ouvrira dans le courant du premier trimestre 2007, un titre professionnel « Encadrant Technique d'Insertion » - homologué niveau IV.

Les objectifs de cette formation sont de permettre la professionnalisation des acteurs de l'insertion par l'activité économique tout en répondant à une forte demande identitaire et de reconnaissance professionnelle et donner la possibilité aux structures de l'insertion par l'activité économique (Associations intermédiaires, Entreprises Intermédiaires, Centre d'hébergement et de réadaptation sociale, Centre d'aide par le travail...) de disposer d'un personnel d'encadrement polyvalent qui fasse preuve d'une double compétence : technique et éducative.

Le contenu de la formation

Cette formation dispensée par des professionnels du secteur de l'insertion va s'articuler autour de 4 modules : découverte de la formation ; organiser et animer une activité de production ; participer au suivi de la personne dans son parcours d'insertion en relation avec les acteurs internes et externes ; acquérir des règles et des gestes professionnels en situation de travail.

Les modalités de réalisation

Les modalités sont les suivantes :

- Moyenne d'une semaine par mois sur 14 mois, pour les salariés ou formation

continue sur 5 mois dont 6 semaines en entreprise.

- Possibilité de réalisation au titre: du DIF, du plan de formation, de la période de professionnalisation, et du CIF.

Dans un premier temps la formation sera proposée sur Saint-Pierre puis dans l'Ouest. Cette formation permettra l'obtention d'un titre professionnel homologué niveau IV.

Les pré-requis

Les bénéficiaires auront la possibilité d'accéder progressivement à la qualification en capitalisant des CCP (Certificat de Compétence en Pédagogie) dans l'objectif de l'obtention du titre.

Les candidats au titre doivent justifier d'un CAP/BEP ou d'un titre professionnel de niveau V ou équivalent, de 3 ans d'expérience dans la spécialité incluant une pratique des situations d'encadrement d'équipe et/ou de gestion de production et d'une année d'expérience en tant qu'encadrant technique dans une structure d'insertion.

Les modalités d'examen

Une évaluation formatrice tout au long du parcours est prévue avec une épreuve d'entretien devant un jury professionnel pour la validation de chaque Unité Capitalisable.

La formation sera financée par les OPCA ou la Région Réunion selon le dossier.

Pour plus de renseignements:

Tél. 0262 96 00 59

Nomination au Conseil supérieur de l'économie sociale

Le Conseil supérieur de l'économie sociale (CSES) a été installé le 6 décembre 2006 sous la présidence de Madame Catherine Vautrin, Ministre déléguée à la Cohésion Sociale.

Les membres du bureau ont été désignés et deux vice-présidents élus :

- Jean-Claude Detilleux au titre du Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale (CEGES);

- Yannick Barbançon pour le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CNCRES).

